



Honoraires sur les transactions

CARTE N° : CPI 9742 2017 000 019 68 – CCI de ST PIERRE
TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE SANS MANIEMENTS DE FONDS

HONORAIRES SUR PRIX DE VENTE*

< ou égal à 50.000 €.....	25 % TTC du prix de vente	MAXimum
De 50.001 à 100.000 €.....	23 % TTC du prix de vente	MAXimum
De 100.001 à 250.000 €.....	22% TTC du prix de vente	MAXimum
> 250.001 €.....	21 % TTC du prix de vente	MAXimum

Quelque soit le prix de vente les honoraires sur la transaction ne pourront être inférieurs à 6 000€ TTC

HONORAIRES SUR LA LOCATION (Transaction et Gestion) *

• Location à usage d'habitation

8€ TTC/m² (visite, constitution de dossier et rédaction de bail) + 3€ TTC/m² (état des lieux)
pour le preneur ainsi que pour le bailleur

• Location à usage commercial et professionnel

3 mois de loyer TTC pour le preneur

ESTIMATION*

Gratuite avec prise de mandat et/ou

Forfait : Sur tout le département 250 euros TTC + 50 euros TTC frais de déplacement
Soit 300 euros TTC tout compris.

REDACTION PROJET BAIL COMMERCIAL

Rédaction projet de bail commercial : 300€ TTC

REDACTION AVENANT AU BAIL D'HABITATION, COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

Rédaction de l'Avenant : 300€ TTC

***Applicables au 1^{er} Janvier 2016**



Le 1^{er} réseau d'agents immobiliers à la Réunion

www.maximmo.re

Honoraires gestion location*

CARTE N° : CPI 9742 2017 000 019 68 – CCI de ST PIERRE

TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE SANS MANIEMENTS DE FONDS

Honoraires de gestion7,5% HT soit8.14% TTC/mois
Garantie des Loyers Impayés2.50% TTC/mois

Honoraires sur Travaux

Jusqu'à 400€ TTC..... 25€ TTC
De 400€ à 1.000€ TTC..... 50€ TTC
Supérieur à 1.000€ TTC.....6% TTC

Prestations Administratives

Frais Administratif Mensuel 3.80€ TTC
Duplicata de quittance, contrat location et autres documents (EDL ...)9€ TTC/Doc.
Frais de mise en demeure pour loyers impayés15€ TTC
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier99€ TTC
Frais pour élaboration et transmission du dossier contentieux au tribunal.....320€ TTC
Suivi de sinistre60€ TTC
Frais renouvellement baux (locataire et propriétaire).....99€ TTC
Déclaration revenu Foncier70€ TTC
Clôture de compte d'une location en cour avec restitution du dossier.....250€ TTC

Paiement des loyers

Du 1^{er} au 5 de chaque mois en totalité (loyer, charge et Teom)
Pour tous retards de paiement après de 10 mois une pénalité de 10% sera appliqué
au locataire.

***Applicables au 1^{er} Janvier 2016**